

La Trame Verte de Bécancour c'est...

La trame verte de Bécancour est un projet de conservation et de développement durable qui implique la **réserve Écologique Léon-Provencher** et une portion du territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Bécancour. Elle couvre une superficie d'environ 44,2 km² et ne représente que 3,9 % du territoire de la MRC qui est de 1132,8 km².

Le projet est un moyen réaliste et actuel de maintenir une connectivité entre les infrastructures naturelles en place sur le territoire afin de soutenir l'intégrité écologique de la **Réserve Écologique Léon-Provencher**.

Ce projet permettra à la réserve de conserver sa grande biodiversité tout en protégeant la beauté de ses paysages locaux et de ses écosystèmes remarquables qui abritent des espèces vulnérables et particulières.

Ce type de projet permet une meilleure gestion intégrée des différentes affectations du sol de la MRC permettant la création d'un projet environnemental, en lien avec les objectifs qu'elle s'est fixée dans son schéma d'aménagement révisé en 2000.

Il est important de souligner qu'une grande partie du territoire utilisé pour la création du projet de **La trame verte de Bécancour** est déjà protégée sous différentes formes. La **Réserve Écologique Léon-Provencher**, la «Route Verte» de Bécancour, le Centre de la biodiversité et le Parc écologique Godefroy font partie de notre projet de trame verte.

D'autres portions de la trame verte, présentes sur le territoire, ne nécessitent aucun aménagement spécial. Nous pouvons nommer par exemple, les Boisés de Précieux-Sang, de Ste-Angèle et des berges de la rivière Bécancour.

Toutes ces sections aménagées ou protégées représentent à elles seules environ 88.2 % du projet de protection de **La trame verte de Bécancour** présenté par le Comité ZIP Les Deux Rives.

Cela indique que plus de 75 pour cent du projet est déjà réalisé physiquement. Il reste qu'à sensibiliser les gens à la présence de cette richesse, travailler à connecter les différents écosystèmes et à la protection de certaines parties du territoire afin de pouvoir préserver l'intégrité écologique de la **réserve Écologique Léon-Provencher**.

Pour la réalisation de ce projet, nous avons donc créé 20 actions que notre Comité considère comme prioritaire pour arriver à la conservation de l'intégrité écologique de la **réserve Écologique Léon-Provencher**. Vous retrouverez, dans ce dépliant, une brève description de ces 20 actions.

Pour toutes questions supplémentaires concernant le projet de la Trame Verte de Bécancour, demande de présentation ou document numérique sur ce projet, contactez-nous.

Le Comité ZIP Les Deux Rives est un organisme sans but lucratif voué à la protection, la conservation et la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent.

VOUS pouvez nous aider en vous impliquant dans nos différents projets et en devenant membre de notre comité.

Ce geste représente une occasion de pouvoir vous informer de nos actions et de vous permettre de travailler, avec nous, à l'amélioration de la qualité de **NOTRE** fleuve Saint-Laurent.



Pour la protection, la conservation et la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent



La Trame Verte de Bécancour

Pour conserver l'intégrité écologique de la réserve écologique Léon-Provencher

LE COMITÉ ZIP LES DEUX RIVES

6487 Boulevard des Chenaux

Trois-Rivières Québec G8Y 5A9

Tél.: (819) 375-8699 / Téléc.: (819) 375-8855

WEB: <http://ziplesdeuxrives.org/>

Courriel: administration@ziplesdeuxrives.org

Les 20 actions à entreprendre :

- 1) **Rivière Judith** est importante pour faire le lien entre la rivière Bécancour et la réserve écologique L-P. Nous proposons l'aménagement d'une bande riveraine et de zones tampons afin de protéger et créer un couloir pour la faune. La modification des pratiques agricoles nuisibles au cours d'eau serait considérable comme geste.
- 2) **Ruisseau Héon** est important pour la connexion entre le Lac St-Paul et les boisés de Précieux-Sang. Nous proposons l'aménagement d'une bande riveraine et de zones tampons afin de protéger et créer un couloir pour la faune. La modification des pratiques agricoles nuisibles au cours d'eau serait considérable comme geste.
- 3) **Ruisseau Doucet** est important pour la connexion entre le Lac St-Paul et les boisés de Précieux-Sang. Nous proposons l'aménagement d'une bande riveraine et de zones tampons pour protéger et créer un couloir pour la faune. La modification des pratiques agricoles nuisibles au cours d'eau serait considérable comme geste.
- 4) **Ruisseau de la Distillerie** est important pour la connexion entre le Lac St-Paul et les boisés de Précieux-Sang. Nous proposons l'aménagement d'une bande riveraine et de zones tampons afin de protéger et créer un couloir pour la faune. La modification des pratiques agricoles nuisibles au cours d'eau serait considérable comme geste.
- 5) **Boisés des berges de la rivière Bécancour** situés à la confluence du cours d'eau et du fleuve. Importante aire de concentration et de nidification d'oiseaux aquatiques. Nous proposons l'installation d'équipements d'observations de la faune tels que sentiers, observatoires et sites d'interprétation. La protection de ce territoire avec un statut spécial est primordiale.

6) **Tourbières naturelles** situées dans les boisés du secteur Ste-Angèle. Il est un écosystème de plantes aquatiques et de faune caractérisant ce type milieu et le seul de cette nature dans toute la ville de Bécancour. Nous proposons la protection de ce territoire avec un statut spécial et sécuritaire interdisant la destruction de ce milieu exceptionnel.

7) **Milieu humide et la mare à Jeannot** est à l'embouchure Ouest de la rivière Bécancour. Nous proposons la protection de ce territoire avec un statut spécial.

8) **Milieu humide et bande forestière devant le parc écologique Godefroy** est situé sur la rive Est de la rivière Godefroy. Nous proposons la protection de ce territoire avec un statut spécial.

9) **Milieu humide de la Baie de Bécancour** prend sa source dans le fleuve Saint-Laurent. Nous proposons la protection de ce territoire avec un statut spécial.

10) **Milieu humide et boisé du cours d'eau de la mare noire** est situé dans le secteur de Ste-Angèle. Nous proposons la protection de ce territoire avec un statut spécial.

11) **Milieu humide des Trois cuvettes de la rivière Godefroy** située dans le secteur de Ste-Angèle. Nous proposons la protection de ce territoire avec un statut spécial.

12) **Milieu humide et bande forestière** situés 2km à l'ouest de la rivière Bécancour. Nous proposons la protection de ce territoire avec un statut spécial.

13) **Milieu humide de l'embouchure est de la rivière Godefroy.** Nous proposons la protection de ce territoire avec un statut spécial.

14) **Boisé de l'embouchure Ouest de la rivière Godefroy.** Nous proposons la protection de ce territoire avec un statut spécial.

15) **Le retrait des berges de la rive sud du Lac St-Paul.** Nous proposons le retrait de toutes activités humaines nocives pour le Lac par la création d'une bande tampon de protection de 75 à 150 mètres sur toute la longueur de la rive Sud.

16) **Le Cours d'eau Buisson** est situé dans le secteur de Précieux-Sang, important pour la connexion du réseau entre le Lac St-Paul et les boisés de Précieux-Sang. Nous proposons l'aménagement de bandes riveraines et autres zones tampons pour créer un couloir accessible à la faune. La modification des pratiques agricoles nuisibles serait considérable comme geste.

17) **L'implantation d'un écoduc** afin d'effectuer le pont entre la section boisé de Ste-Angèle et la réserve écologique Léon-Provancher. L'autoroute 30 est une barrière physique infranchissable pour la faune.

18) **Boisés agricoles du secteur de Précieux-Sang.** Les boisés de ce secteur constituent une importante niche écologique. Ils représentent un endroit où s'effectuent les échanges de diversité biologique. Nous proposons la protection de ces boisés avec un statut spécial qui limiterait le morcellement par la coupe forestière abusive.

19) **Boisés du secteur de Ste-Angèle** est conserver afin de limiter la fragmentation du territoire et soutenir la qualité des habitats fauniques s'y trouvant. Nous proposons la protection de ce boisé avec un statut spécial qui limiterait le morcellement. Ces boisés sont importants à protéger puisque des tourbières s'y trouvent.

20) **Chenal d'en haut** fait un lien entre la rivière Bécancour et la réserve écologique. Nous proposons l'aménagement de bandes riveraines et de zones tampons. La modification des pratiques agricoles nuisibles au cours d'eau serait considérable comme geste.